

Avis portant sur l'évaluation sommaire des risques

Sujet :	Évaluation sommaire de la sécurité des soins et services à la ressource alternative RSI Propulsion
Date :	17 décembre 2016
Présenté à :	M. Yvan Gendron, président directeur général
Présenté par :	Isabelle Portelance, directrice adjointe
Direction :	Direction des programmes de déficience intellectuelle, trouble du spectre de l'autisme et déficience physique

Résumé du dossier

Dans le cadre du suivi à effectuer au sujet de la sécurité des soins et services offerts par les ressources alternatives en déficience physique, une évaluation a été faite à la RSI Propulsion le 9 décembre dernier.

Actions réalisées

À partir de critères précis identifiés par la direction DI-TSA et DP en collaboration avec la DQÉPÉ, une visite a été faite à la RSI Propulsion afin de procéder à l'évaluation. L'appréciation des divers éléments à vérifier a été faite par M. Mathieu Mourou, spécialiste en activités cliniques (DI-TSA et DP) et M. Dan Ghiran, conseiller-cadre en gestion de risques à la DQÉPÉ.

La sécurité et conformité des éléments suivants ont été évaluées :

- Espaces communs/corridors/escaliers
- Logements des locataires
- Espace de la cuisine et salle à manger
- Soins d'urgence
- Équipements de transferts, équipements adaptés
- Moyen de communication par les locataires en cas d'urgence
- Respect de la confidentialité
- Interventions et soins d'assistance (PDSB, vérification antécédents judiciaires, soins invasifs, etc)
- Prévention contrôle des infections
- Déclaration des incidents/ accidents
- Plan de soins des usagers
- Mécanismes de gestions des insatisfactions / plaintes

Avis portant sur l'évaluation sommaire des risques

Consultations effectuées

Rencontre avec M. Leroux coordonnateur de RSI Propulsion. Discussion informelle avec quelques usagers et professionnels du CIUSSS.

Constats

- Aucun élément compromettant la sécurité immédiate usager ne préoccupe les évaluateurs. Entre autres les éléments suivants sont présents :
 - Système d'appel d'urgence en place;
 - Plans de travail clairs et disponibles pour le personnel;
 - Lieu sécuritaire, matériel adapté et disponible pour les soins et services aux usagers dans les espaces communs et dans les appartements.
- Certains éléments demeurent à préciser et seront à inclure dans un plan d'action à mettre en place suite au dépôt de l'évaluation complète à la fin janvier 2017 :
 - Préciser le processus de déclaration des incidents et accidents en collaboration avec le CUISSS (AH 223);
 - Préciser et communiquer le processus d'insatisfaction et de plaintes;
 - Mettre en place un processus d'entretien préventif des équipements adaptés.

Étapes à venir

- Poursuite de l'évaluation de la qualité sécurité des services offerts à RSI Propulsion incluant les items suivants. Les usagers et leurs proches et le personnel du CIUSSS seront consultés de façon exhaustive dans la suite du processus d'évaluation :
 - collaboration avec le CIUSSS;
 - présence et conformité des plans d'intervention des locataires;
 - rôles et responsabilité de chacun (CIUSSS et RSI Propulsion) en lien avec l'entente qui lie les deux parties;
- Révision du contrat qui lie le CIUSSS et RSI Propulsion
- Mise en place d'un plan d'action suite à l'évaluation et mécanisme de suivi régulier de ce dernier.
-

Échéancier

L'évaluation complète sera terminée à la fin de mois de janvier 2017. Le renouvellement de l'entente qui lie les CIUSSS et RSI Propulsion sera fait d'ici le 31 mars prochain.